

Études littéraires africaines

La classicisation africaine et ses structures antinomiques

Paul Dirkx



Numéro 46, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1062277ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1062277ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dirkx, P. (2018). Compte rendu de [La classicisation africaine et ses structures antinomiques]. *Études littéraires africaines*, (46), 127–132.
<https://doi.org/10.7202/1062277ar>

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

À propos de *La Fabrique des classiques africains* de Claire Ducournau ¹

Dans *La Fabrique des classiques africains*, issu de recherches doctorales effectuées sous la direction de la sociologue Gisèle Sapiro à l'EHESS, Claire Ducournau, aujourd'hui Maîtresse de conférences en littérature à l'Université Paul Valéry à Montpellier, nous livre un exemple remarquable du renouveau des approches sociales de la littérature ces dernières années, ainsi qu'une contribution essentielle à la compréhension des écrivains africains francophones et des institutions encadrant leur consécration à un niveau transnational. Cet « À propos » présente les points de vue de trois chercheurs approchant la littérature, à des degrés divers, avec une perspective de sciences sociales. Paul Dirkx, spécialiste des littératures de langue françaises du « nord », revient sur l'hypothèse structurale du livre, la complexité des rapports de force entre l'espace littéraire africain et le champ littéraire français, le premier constituant une périphérie ou, selon lui, un sous-champ du second. Virginie Brinker, spécialiste de littératures africaines de langue française, interroge les conséquences de cette relation asymétrique sur les catégories littéraires habituellement utilisées dans les études « africaines » ou « francophones ». Enfin, Isaac Bazié, à partir de ses recherches sur la *Weltliteratur*, pointe des ouvertures possibles de ce livre au-delà de la seule francophonie africaine.

■ Tristan LEPELIER

La classicisation africaine et ses structures antinomiques

L'étude de Claire Ducournau est une contribution majeure aux recherches initiées par Pierre Bourdieu et Alain Viala à propos de la classicisation ². Elle vient compléter ou reformuler les interrogations concernant la notion de « classique francophone » ³, qui se posent habituellement à une échelle nationale ou à partir d'une vision textocentrée des œuvres.

¹ DUCOURNAU (Claire), *La Fabrique des classiques africains : écrivains d'Afrique subsaharienne francophone*. Paris : CNRS éditions, 2017, 442 p.

² Par exemple : ANDRÉ (Marie-Odile), *Les Mécanismes de classicisation d'un écrivain : le cas de Colette*. Metz : Centre d'études linguistiques des textes et des discours, Université de Metz, 2000, 404 p.

³ BLANCHAUD (Corinne), dir., *Classique ou francophone ? De la notion de classique appliquée aux œuvres francophones*. Amiens : Encrage ; Cergy-Pontoise : CRTF, 2015, 141 p.

Le statut de classique étant traité comme l'aboutissement d'une dynamique axiologique à travers laquelle, au-delà d'une sélection d'écrivains, c'est toute une production littéraire qui travaille à sa propre patrimonialisation, cette dynamique et ses conditions de possibilité apparaissent comme le vrai sujet du livre. Rien qu'à lire les titres de ses deux grandes parties (« Légitimer les auteurs issus d'Afrique » et « Accéder à la consécration littéraire »), on s'aperçoit que la problématique dépasse « la fabrique des classiques africains » (qui, en tant que telle, fait l'objet du dernier chapitre). En effet, examiner la classicisation dans toute sa complexité, comme s'y emploie avec bonheur l'auteure au fil d'une enquête qui varie les perspectives, revient à identifier les gisements et les modes de circulation et de captation de la légitimité littéraire en faisant interagir une grande variété d'agents et d'institutions. En appréhendant ainsi son objet comme un moment dialectique, au gré d'une observation résolument empirique, ce livre est appelé à rendre des services notables à la recherche sociohistorique sur la littérature en général et sur les littératures de langue française en particulier.

Cette approche de la classicisation se lit notamment à travers l'omniprésence de la question des rapports de force entre littératures, en particulier les littératures africaines « francophones » et la littérature « française », selon un clivage qui repose sur une asymétrie plus ancienne et plus générale⁴. La classicisation concerne en effet au premier chef les lieux de pouvoir, légitimés à élaborer les définitions et les hiérarchies, et à les faire « rayonner », selon une métaphore bien connue, sur les agents peu ou prou disposés à les cautionner et sur lesquels ils exercent ainsi un effet de domination. Or on sait que les « lettres françaises » se caractérisent par un centralisme sans équivalent dans le monde, par lequel le « champ franco-parisien »⁵ tend toujours à imposer, sous de multiples rapports, ses propres catégories et temporalités aux autres ensem-

⁴ Pour une analyse des distinctions entre « français » et « francophone » et entre « français » (relatif à la France) et « français » (relatif à une langue internationale), structurantes dans la plupart des cas étudiés ici, voir : DIRKX (Paul), *Les « Amis belges »*. *Presse littéraire française et franco-universalisme*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, 416 p. ; PROVENZANO (François), *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles-Paris : Les Impressions Nouvelles, coll. Réflexions faites, 2011, 281 p.

⁵ HALEN (Pierre), « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans DIOP (Papa Samba) et LÜSEBRINK (Hans-Jürgen), dir., *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles. Mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire*. Tübingen : Gunter Narr, 2001, 593 p ; p. 55-67.

bles. Le travail de définition d'originalités littéraires locales se voit partout orienté par cette domination spécifiquement littéraire, dont l'ouvrage de Cl. Ducournau dresse pour la première fois un tableau détaillé des effets sur les productions issues d'Afrique subsaharienne.

Cette sous-région est d'autant plus exposée à la domination littéraire que la production matérielle et symbolique s'accomplit moins sur son sol qu'ailleurs, surtout en France où les prises de position littéraires et métalittéraires se succèdent avec le bruit médiatique et l'aplomb doxique qu'autorise tout un passé (post)colonial. Ainsi, c'est en France que sont publiés un nombre croissant de livres d'auteurs littérisés dans la sous-région : plus de la moitié entre 1990 et 2010 (p. 93). Cela renvoie à une position française prépondérante sur des marchés africains du livre qui restent captifs et où les éditeurs de littérature se caractérisent « par leur instabilité économique et leur amateurisme » (p. 169). Le dépouillement de deux titres-phares de la presse littéraire française entre 1966 et 2006 donne à voir l'ampleur et, en dépit d'évolutions, la permanence de la cécité structurale hexagonale à l'endroit d'écrivains africains assignés à leurs origines, selon des logiques journalistico-littéraires qui avaient déjà été observées pour le cas franco-belge ⁶.

L'étude commence d'ailleurs par mettre en évidence cette domination littéraire, en dédiant son prologue au manifeste « Pour une littérature-monde en français » paru en 2007 ⁷. Ce plaidoyer pour une meilleure reconnaissance des écrivains de langue française à travers le monde s'avère encore inspiré par une image fantasmée du monde postcolonial (africain) en fonction d'intérêts largement inscrits dans le champ (éditorial) français. Ce cas suggère de manière emblématique que les déterminants du statut d'écrivain en Afrique subsaharienne sont en dernière analyse sous influence française, comme l'illustre aussi l'anecdote sur laquelle s'ouvre et se referme le livre et où l'on voit l'éditeur parisien du jeune Tierno Monénembo lui imposer à peu près contre son gré des choix visant à lui assurer un avenir de « "classique" de la littérature africaine » (p. 7).

L'« importance du territoire français pour la publication, la reconnaissance, les réseaux de sociabilité » des signataires du manifeste (p. 80) vaut ainsi pour l'ensemble de l'espace littéraire subsaharien. Cette domination littéraire fortement ancrée a, pour l'étude de la consécration, de nombreuses conséquences méthodologiques. Une des principales concerne une « difficulté sur l'exten-

⁶ DIRKX (P.), *Les « Amis belges »...*, *op. cit.*

⁷ « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde des livres*, 16 mars 2007.

sion à donner au concept de champ littéraire » (p. 19), concept qui suppose qu'un système littéraire a développé un degré d'autonomie suffisant pour que ses logiques internes puissent réfracter les contraintes externes⁸. L'efficacité de cette réfraction est liée au caractère « universel » et « naturel » du principe constitutif de ce champ, de son *nomos*, soit, pour ce qui est du champ français, « écrire » – sous-entendu : écrire en usant de « la » langue française (celle que la variante hexagonale de la pensée universaliste a dépouillée de ses particularismes). Puisque pareille juridiction, fondement de toutes les luttes pour le monopole de la définition légitime de l'écrivain et de son rapport à sa société, est loin d'être évidente dans le cas africain, Cl. Ducournau écarte, avec raison, le concept de champ littéraire pour lui préférer « espace littéraire ».

Mais que l'histoire de l'espace littéraire africain n'inclue pas de phase d'autonomie relative, comparable ou non à celle qu'a connue la France⁹, n'empêche pas que, comme l'observe l'auteure, s'y déroulent des luttes de définition fondées sur une « spécificité des enjeux » (p. 262) et sur un sens du jeu acquis à la faveur d'expériences de socialisation (et surtout, précisons-nous, de littérisation) irréductibles (p. 22-23). Ainsi, on voit une « forme d'*illusio* » (p. 210) spéciale s'emparer des écrivains africains qui sont nommés pour des prix littéraires dédiés à leurs productions ; de même, malgré la difficile émancipation envers les pouvoirs externes, les débats et les positionnements textuels (génériques, stylistiques, etc.) spécifiques ne font que se multiplier, etc. Tous ces faits témoignent de l'expansion d'un *nomos* littéraire à la fois modelé sur l'homologue historique français et ajusté aux réalités africaines. En somme, et sans sacrifier à quelque parti pris téléologique, tout porte à émettre l'hypothèse selon laquelle l'autonomisation, affirmation croissante et multiforme d'une raison d'être distinctive des pratiques littéraires, constitue aussi en Afrique un vecteur sociohistorique et, partant, un principe heuristique propice à faire émerger plus fermement, au-delà de l'« inventaire historique » (p. 165), des orientations dans l'évolution des pratiques littéraires.

La domination littéraire prend en outre des formes souvent ambivalentes que l'étude, on l'a déjà vu, ne manque pas de signaler

⁸ BOURDIEU (Pierre), « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89 (*Le champ littéraire*), septembre 1991, p. 3-46 ; p. 8.

⁹ Le champ français n'est qu'un « cas » et le degré d'autonomie « varie considérablement selon les époques et selon les traditions nationales » – BOURDIEU (P.), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris : Seuil, 1992, 480 p. ; p. 94 et 306.

et qui nous semblent tenir de cette cohabitation impossible de deux *nomoi* littéraires, en l'occurrence français et « africain », que nous appelons « antinomie »¹⁰. Ce concept permet de penser ensemble des séries de faits, autonomes et hétéronomes, ordinairement perçues comme opposées. Il incite à subordonner la question de savoir si telle sphère littéraire est assez autonome pour être appelée « champ » à la description des effets que l'autonomie, jamais pure et toujours contrebalancée par d'autres *nomoi*, produit sur les corps individuels et collectifs évoluant dans cette sphère, chacun habité par un entrelacs de dispositions à l'autonomie et à l'hétéronomie.

La chaîne de légitimation paraît se déployer sous le signe de cette antinomie. Ainsi de l'« attitude ambivalente, entre attraction et malaise, des [...] auteurs locaux » (p. 73) non sollicités pour signer le manifeste de 2007. Ainsi également de cette « intrication ambiguë » (p. 129) qui entoure la trajectoire d'un Senghor, prise entre raison politique et raison littéraire, et aussi de son rapport incertain à l'orthographe française (p. 304-305), indice d'une insécurité littéraire dont les variantes européennes ont été bien étudiées. Du côté de l'institution éditoriale, l'auteure souligne la quête d'un « équilibre entre des enjeux commerciaux et littéraires » (p. 144) difficile à atteindre pour les éditeurs d'une production dont les circuits de légitimation peinent à se stabiliser. Paraît également structurée par une tension antinomique l'évaluation par les auteurs africains de leurs éditeurs français, qui oscille entre « double discours » et « entière satisfaction », les deux groupes étant animés de surcroît par « des représentations culturelles de l'Afrique parfois antagonistes » (p. 177-178). La coexistence conflictuelle de *nomoi* est encore ce qui permettrait d'intégrer pleinement dans l'analyse le cas de l'écrivain migrant, qui subit souvent « à son corps défendant » (p. 286) l'attrait de réseaux de sociabilité français, et, plus généralement, la « tension entre des mouvements contraires d'éloignement et de rapprochement vis-à-vis du continent africain, constitutive de cette littérature dès ses débuts » (p. 258).

Ce livre fait ainsi apparaître un réseau d'« attractions et d[e] répulsions » (p. 265), de « paradoxes structurants » (p. 302) qui révèlent un *nomos* littéraire « africain » dont l'action, désormais durable, est néanmoins contrariée par celle de son rival objectif « (franco-)universel », bien plus ancien et plus institutionnalisé, surtout sur le sol hexagonal. Cette dissymétrie est ce qui fait qu'il y a non pas un champ, mais du champ en Afrique subsaharienne francophone. Pour citer Cl. Ducournau, il existe « bien une diffé-

¹⁰ DIRKX (P.), *Les « Amis belges »...*, op. cit.

rence entre l'espace littéraire africain et le champ littéraire français qui le traverse » (p. 319). De là à parler de « sous-champ » africain francophone pour désigner la totalité des agents impliqués en Afrique, en France et ailleurs, il n'y a qu'un pas qui nous semble pouvoir être franchi. À condition toutefois de ne pas confondre « champ français » et « contexte français », et à condition de garder à l'esprit les logiques antinomiques de ce champ international pour réaliser que « sous-champ » n'a pas forcément comme « défaut [...] de ne pas rendre aisément pensable la pluralité des attachements des auteurs » (p. 263).

■ Paul DIRKX ¹¹

Décrypter les insuffisances des catégorisations littéraires ou la persistance d'une fabrique de l'altérité

L'étude de Claire Ducournau, d'une remarquable rigueur méthodologique, nous permet, dans une perspective d'histoire sociale, d'entrer avec précision dans la fabrique des « classiques africains » (notion « produite en bonne part en France », p. 12), et donc de saisir ce que, depuis la France, l'on nomme « littérature africaine » :

Le marquage « africain » assigné aux auteurs originaires d'Afrique subsaharienne correspond à une catégorie littéraire régulièrement mobilisée depuis les années 1980 dans l'édition, les salons du livre, l'école ou l'université. Cette référence désigne un lieu en partie imaginaire susceptible de constituer une niche de marché (p. 16).

Les analyses de Cl. Ducournau permettent de montrer que cette appellation, restrictive et essentialiste, circonscrit les productions littéraires dites « africaines » (entendues quasi exclusivement comme subsahariennes) à une littérature en langue française – dite « francophone » –, continentale plutôt que nationale, présentée comme unifiée, particulièrement dans la presse, qui n'accorde que peu de place aux œuvres singulières et aux trajectoires tout aussi singulières de leurs auteurs. C'est cette fabrique systématique de l'« altérité » que l'autrice permet en premier lieu de déconstruire par ses études statistiques et les nombreux entretiens qu'elle a menés autour d'une population de référence de 404 écrivains.

Ce faisant, l'étude permet également de mesurer la césure entre des auteurs vivant et publiant dans des pays africains, et pas nécessairement en français, et des écrivains plus mobiles, volontiers cosmo-

¹¹ Écritures (EA 3943), Université de Lorraine.